N°227 Novembre - Décembre 2020

CONTACTS

Le magazine d'Aytré

Retrouvez le magazine contacts aytré sur aytre.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

10/11 DOSSIER

Politique générale

« Une passerelle pour relier les aytrésiens ! »

4 Drôle(s) de Festival : le temps des petits !

12 Antilles et Baléares, îles désertées

16 Sportez-vous bien !

Aytré

Mairie d'Aytré
Place des Charmilles
BP 30102
17 442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19
aytre.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Astreinte : **06 22 35 10 74**
En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week-end.

N°227 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020

Directeur de publication : Tony LOISEL
Directeurs adjoints de la publication : Camille LAGRANGE, Rita RIO
Rédacteur en chef : Stéphane DOUCINOT
Secrétaire de rédaction : Mélanie LACUVE
Ont participé à ce numéro : Caroline PINON, Elian MONTEIRO et Laurent BOURGOIN
Crédits photos : Franck MOREAU, Adobe Stock
Mise en page : Studio Lézard Graphique
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt legal : à parution
ISSN : 11485876
Imprimé à 7 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC n°10-31-1240
PEFC 10-31-1240

Vous ne recevez pas "Contacts" dans votre boîte aux lettres ? Contactez le 05 46 30 19 04 ou information@aytre.fr

édito

Tony LOISEL - Maire

Chères Aytrésiennes, Chers Aytrésiens,

Je tiens à vous remercier pour votre participation active et enthousiaste lors du passage du Tour de France ainsi qu'à la Fête des Associations.

Nous avons passé des moments inoubliables ensemble et avec un soleil radieux à chaque fois !

Deux nouveaux événements : Octobre Rose et Movember. C'est la première fois qu'une commune propose une opération solidaire pour les hommes. Elle consiste à aider financièrement la Ligue contre le cancer féminin et masculin.

Une page est consacrée à cette initiative aytrésienne dans ce magazine. J'ai décidé d'y participer personnellement en laissant pousser ma barbe… j'attends avec impatience le 21 novembre pour la faire couper, place des Charmilles par le barbier. L'argent collecté au cours de cette journée et abondé sur ces événements sera versé à la Ligue contre le cancer.

En fin d'année, trois journées seront consacrées à Noël. La Place des Charmilles sera illuminée et grouillera d'animations nombreuses à faire rêver petits et grands ! Une page est réservée au programme de ces trois jours, des jeux, des cadeaux… et les photos souvenir avec le Père Noël pour les petits !

Lors de ces journées, j'aurai le plaisir de vous rencontrer et dialoguer avec vous.

Bien cordialement.

Tony LOISEL
Maire d'Aytré

N°227 Novembre - Décembre 2020

4/6 Temps forts
- Drôle(s) de Festival : le temps des petits !
- Camille Lagrange, adjoint à la Culture
- Marché de Noël : place à la féérie !
- Frédérique Costantini, Adjointe à l'Animation de la Ville et des Déplacements Urbains
- Une période en rose et bleu
- La ville s'engage dans l'action Movember
- Repas communal des Aînés

7 à 9 Initiatives
- Télé-alerte : s'inscrire c'est se protéger
- Payez ses factures chez le buraliste
- Cérémonie du 11 novembre
- Toussaint… Et du bon usage des cimetières
- Devenez acteurs de la protection des océans
- En zone bleue, je pose un disque bleu
- Appelez la mairie pour un rendez-vous
- Recensement de la population

10/11 Dossier
- Politique générale « Une passerelle pour relier les aytrésiens ! »

12 à 15 Initiatives
- Antilles et Baléares, îles désertées
- Des paroles qui portent
- Témoignages

16/17 Sports
- Sportez-vous bien !
- La rentrée des associations maintenue.
- Ça bouge dans les équipements sportifs !
- Nouvelle rentrée pour l'Aunis Athlétisme

18 Expression des groupes politiques

Drôle(s) de Festival : le temps des petits !

Dédié au jeune public de 3 mois à 5 ans, " Drôle(s) de Festival " revient sur la scène aytrésienne du 11 au 28 novembre avec six spectacles, un film d'animation et deux expositions dans sa besace enchantée.

Ce spectacle musical coproduit par Walden Prod et Gomette Production mélange improvisation et compositions électro-acoustiques pour se laisser conter de belles histoires aux accents nordiques. Poursuite en musique le samedi 14 novembre avec **« Emoi et moi »** un ciné-concert proposé par le Label Caravan avec six courts-métrages abordant le thème de la différence… de tendres ritournelles et mélodies cuivrées qui embarqueront aussi les plus grands à dos d'animaux rigolos. Toujours à la Maison Georges Brassens, la Compagnie Piment Langue d'oiseau viendra présenter **« Rond-Rond »**, le samedi 21 novembre. Mêlant manipulation d'objets et théâtre, ce spectacle aborde le rond dans de nombreux états et dans ses différentes symboliques pour dire le jeu, la douceur, la nature, les cycles, le mystère de la vie… et s'émerveiller ensemble sur la beauté du monde.

Plein les mirettes !

La médiathèque Elsa Triolet ouvrira aussi ses portes pour accueillir **« Maman Baleine »** le mercredi 25 novembre. Ce conte musical proposé par la Compagnie Les 13 lunes met en scène les aventures d'un baleineau et de sa mère qui l'accompagne dans ses premières explorations marines. Une belle ode à l'enfance et à la maternité entre petits clapotis, gros soupirs et rires en cascades… Puis retour à la Maison Georges Brassens le jeudi 26 novembre avec **« Je suis comme ça »** créé par la Compagnie CY & JU & Traffix Music. L'histoire d'un petit pantin de bois qui malgré son handicap va vivre une aventure incroyable à travers un parcours initiatique et de belles rencontres qui vont changer son regard. Et pour clore ce " Drôle(s) de Festival " la compagnie Un deux et la rotule jouera, le samedi 28 novembre en matinée, **« L'Epopée d'un pois »**. Un théâtre d'ombres musical dédié aux petits de 3 mois à 4 ans pour suivre le périple protéiforme et multicolore d'un rond dans différents univers.

Rendez-vous l'après-midi dans la fabuleuse **« Boite à malice »** de Koji Yamamura, film d'animation d'un grand maître japonais qui ravira toutes les âmes d'enfants.

Les jauges étant limitées, il est donc conseillé de prendre date et de réserver rapidement vos places à prix tout doux depuis : www.aytre.fr - Tarif unique : 4€.

Renseignements, Service culture et animation de la ville : ***05 46 30 19 41/42***

Camille Lagrange,

adjoint à la Culture :

« Non, ce fichu virus n'aura pas la peau de la poésie et de l'enchantement ! Incontournable pour un large public familial venu de toute l'agglomération rochelaise le " Drôle(s) de Festival " constitue aussi le premier pas des tous petits vers la magie du spectacle. Cette année, nous avons donc décidé de doubler, voire de tripler les représentations, pour offrir la sécurité d'une distanciation sociale nécessaire et surtout donner encore plus d'ampleur à cette manifestation si chère aux petits et grands cœurs aytrésiens. Plus que jamais nous avons, j'en suis convaincu, besoin de nous retrouver, tous ensemble, autour d'histoires merveilleuses. Et une dernière chose les enfants : emmenez donc vos parents, le plus souvent possible, voir du spectacle vivant ! ».

C.P

Marché de Noël : place à la féérie !

Cette année le père-noël et ses lutins, la mairie et les associations aytrésiennes se sont concertées pour offrir un marché gourmand et tout un programme d'animations à tous les habitants.

Rendez-vous les 18, 19 et 20 décembre sur la Place des Charmilles pour conter et chanter Noël autour du grand sapin…

Ils se préparent, ils approchent, ils arrivent tels des rois mages… Parés de leurs plus beaux habits de fête, une dizaine d'exposants vous régaleront et vous proposeront de nombreuses idées et petits cadeaux de Noël. Des savons, des bijoux, des bougies et autres créations artisanales, des huitres en dégustation, des crêpes, des gaufres, de la bière, du vin et des marrons chauds pour réchauffer les cœurs dans une ambiance festive et musicale. Sans compter de nombreuses animations :

- des ateliers maquillage,
- cirque,
- jonglerie,
- balades à poneys,
- des structures gonflables,
- du trampoline et
- des jeux en bois pour s'amuser en famille.

Un magicien déambulera pour vous proposer ses drôles de tours à en perdre la tête… c'est aussi cela la magie de Noël ! Un temps pour vivre, rire et s'émerveiller tendrement ensemble.

La tête dans les étoiles

Deux spectacles nocturnes, offerts par la mairie, sont également au programme de ces trois jours de fête pour embarquer petits et grands dans un tourbillon féérique. Vendredi soir, place au Friben'z Quartet venu de Niort égrainer son répertoire Jazzy et ses chants de Noël. Ce quartet reprend également des standards de Soul, Rock and Pop agrémentés de chants.

La soirée de samedi sera dédiée au fabuleux spectacle *« Les Anges et le ramoneur »*, un conte déambulatoire proposé par la Compagnie Le Passage. Trois géniaux comédiens vous conteront ainsi l'histoire du petit ramoneur et son inséparable compagnon, Emir, l'oiseau de cheminée. Tout commence donc par une rencontre, celle de deux anges perchés sur des échasses et de ce petit bonhomme désespéré de n'avoir plus rien à ramoner. Mais qui grâce à ces deux êtres célestes et bienveillants, il va reprendre confiance et goût à la vie.

C.P

Frédérique Costantini,

Adjointe à l'Animation de la ville et des Déplacements Urbains :

« Notre volonté est d'illuminer cette année le centre-ville avec un focus de jeux de lumière sur la place des Charmilles et la Mairie de début décembre à janvier.
Un sapin haut en couleurs et trois jours de fête attendent donc les familles ainsi que des activités totalement gratuites comme nous avons su le faire pour le Tour de France, pour le plaisir de tous.
Il s'agit aussi en cette période "frileuse" de donner du rêve aux plus petits en présence du Père-Noël.
Sachant que nous avons dû annuler de nombreux évènements comme le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet nous nous devions de fêter dignement Noël ».

programme détaillé : ***www.aytre.fr***

Une période en rose et bleu

Les opérations " Octobre rose " et " Movember " ont un large écho à Aytré, où la municipalité organise des manifestations uniques en Charente-Maritime.

Octobre a été rose, le mois de novembre sera bleu. Aytré s'engage dans la lutte contre les cancers féminins et masculins. L'objectif est d'apporter de l'information, mais il est aussi question de collecte de dons et de sensibilisation au dépistage. Car pour beaucoup de cancers, plus le diagnostic est précoce, meilleures sont les chances de guérison. La place des Charmilles est le cœur battant de ces actions solidaires. Elle est ornée de fanions roses et bleus confectionnés par les résidentes des Cèdres, et de pavés peints par des jeunes de l'Institut Médico-Educatif Les Réaux de l'Association ADEI 17.

La ville s'engage dans l'action Movember

Le mois de novembre va voir les moustaches et les barbes qui auront poussé. C'est pour la bonne cause : attirer l'attention sur la détection des cancers des hommes. Rendez-vous le 21 novembre, place des Charmilles

Avec l'opération « *Movember* », contraction de moustache et de novembre pour ce mouvement né en Australie, le mois de novembre est consacré à la sensibilisation aux cancers masculins. Les hommes sont invités à porter la moustache et/ou la barbe, afin d'attirer l'attention de l'opinion publique. Le point d'orgue a lieu le 21 novembre, place des Charmilles, où les Aytrésiens pourront se faire tailler barbes et moustaches lors d'une prestation payante (10€) dont 50% seront reversés à la Ligue contre le cancer.

En attendant de retrouver des visages glabres*, les cycles Mazerolles encourageront les volontaires à pédaler et aligner des kilomètres qui seront transformés en dons pour la Ligue. Le club d'escrime rochelais participera également en proposant des initiations. Cette belle mobilisation, aussi nécessaire qu'éducative, se terminera par la remise d'un chèque géant au président de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime.

Renseignements, programme détaillé sur : ***www.aytre.fr***

Quand se faire dépister ?

Lorsque vous y êtes invité par courrier adressé par le Centre de Coordination Nouvelle-Aquitaine. Cette invitation concerne ces mesdames pour une mammographie entre 50 et 74 ans et l'ensemble de la population pour le cancer colorectal. Ce dernier, aussi dénommé cancer du côlon-rectum, touche chaque année plus de 43 000 personnes en France (dont environ 23 000 hommes et 20 000 femmes).

Si vous n'êtes pas dans la tranche d'âge et que vous avez le moindre doute, n'attendez pas et contactez votre médecin.

Renseignements, Centre Regional de Coordination des Depistages des Cancers : ***05 57 29 14 60***
Site de Charente-Maritime : ***1 boulevard Vladimir, CS 50013, 17101 SAINTES cedex au 05 46 90 17 22***

L.B

* dépourvu de poils

Repas communal des Aînés

Cette année, la crise sanitaire a pour malheureuse conséquence d'annuler le traditionnel repas des aînés, qui concernait plus de 150 personnes et se déroulait salle Jules-Ferry. En revanche, le conseil de vie sociale de la résidence autonomie Les Cèdres a confirmé que le repas de fin d'année aurait bien lieu, le 9 décembre. En effet, afin de respecter les consignes sanitaires, il se déroulera dans la salle du restaurant de la résidence des Cèdres, ainsi que dans la salle de restaurant scolaire située juste à côté.

L.B

renseignements Centre Communal d'Action Sociale : ***05 46 55 41 41***

Télé-alerte : s'inscrire c'est se protéger

Être averti en cas de risques majeurs, c'est ce que propose la mairie qui recommande à tous les habitants, commerces et entreprises de son territoire de s'inscrire volontairement et gratuitement sur son fichier d'alerte par téléphone(s).

Géré par le Service Communication de la Ville, ce service gratuit permet donc d'alerter les personnes et d'indiquer les bons gestes et comportements à suivre en cas de séisme, attentat, tempête et autres événements exceptionnels pouvant porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes.

S'inscrire sur www.aytre.fr

La première démarche consiste donc à s'inscrire sur le site Internet de la mairie en quelques clics. Cette opération vous permet d'être référencé dans le fichier de télé-alerte et de recevoir des messages directement sur votre/vos téléphone(s). A ce jour 945 personnes ont ainsi renseigné leurs coordonnées de mobile pour bénéficier du service SMS. Rappelons que ces alertes ne sont émises qu'en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et que seul le maire est habilité à déclencher ce niveau d'alerte.

Mieux vaut deux fois qu'une !

L'outil d'alerte donne la possibilité à la Ville de mener différentes campagnes. Soit en délivrant un SMS, soit avec un message vocal à écouter. Les téléphones fixes quant à eux proviennent de l'annuaire, soit près de 3400 foyers aytrésiens. C'est pourquoi toutes les personnes en liste rouge et/ou disposant d'un téléphone portable ont intérêt à se faire connaître. Car veiller à sa propre sécurité c'est aussi pouvoir rassurer et assurer celle de ses proches. Une campagne test par SMS est réalisée tous les 6 mois pour vérifier le bon fonctionnement de cet outil. La prochaine se déroulera à 12h, le 1er décembre.

C.P

Renseignements, Service Communication : *05 46 30 19 04*

Payez ses factures chez le buraliste

Le saviez-vous ? Depuis le 28 juillet dernier, il est possible de régler ses factures de produits locaux et ses impôts dans les bureaux de tabac partenaires.

Factures de crèche, cantine, hôpital, amendes et autres impôts qui comportent un QR code et la mention payable auprès d'un buraliste, peuvent être payés, en toute sécurité et confidentialité, dans un bureau de tabac agréé. Les moyens de paiement autorisés sont les espèces (dans la limite de 300€) ou la carte bancaire. Ce nouveau dispositif de proximité permet ainsi aux usagers ne maîtrisant pas Internet ou rencontrant des difficultés pour se déplacer d'honorer leurs charges et dettes publiques en toute simplicité. Sachant également que la Trésorerie de Périgny sera à terme transférée… vous pouvez désormais vous rendre directement chez votre buraliste partenaire, en l'occurrence le Balto situé Place des Grands Prés à Aytré. A ce jour, ce service facilite le quotidien de nombreux habitants, pensez-y et demandez conseil à votre buraliste qui saura vous orienter selon les cas particuliers.

C.P

Renseignements, Service Trésorerie : *05 46 44 38 66*

Cérémonie du 11 novembre

Rendez-vous donné aux aytrésiens le 11 novembre à 11h pour commémorer l'Armistice. Rappelons que le 11 novembre 1918 à 5h15, l'armistice était signée par les généraux allemands et les généraux alliés dans un wagon-restaurant à Rethondes en forêt de Compiègne. Cet acte a marqué la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la capitulation de l'Allemagne qui a entraîné en France des volées de cloches et de clairons annonçant la fin d'un conflit qui a fait plus de 18 millions de morts et des millions d'invalides ou de mutilés. Un an plus tard ces généraux signeront le traité de Versailles, un traité de paix à l'origine de la création de la Société des Nations (la SDN).

Toussaint
Et du bon usage des cimetières

Sépultures à l'abandon : objectif 300 reprises à l'ancien

Lorsque l'écroulement ou la disparition totale d'un monument est constaté, lorsque l'affichage régulier sur la sépulture concernée et à l'entrée du cimetière n'a donné aucune suite, l'abandon peut être prononcé. La Ville a procédé à un premier recensement dans son ancien cimetière, rue de la Gare, en 2017. Au terme de trois années, un nouveau constat a été dressé : 93 concessions représentant 112 emplacements sont clairement abandonnées depuis plus de trente ans et vont pouvoir être majoritairement réutilisées. Un fait important lorsqu'on sait qu'une commune doit disposer de 5 fois plus d'emplacements qu'elle ne compte d'inhumations annuelles. Pour 75 en moyenne, Aytré devrait pouvoir « *offrir* » 375 places. Or il n'en reste que 315 au nouveau cimetière créé en 1981.

Des travaux ont débuté dans l'ancien cimetière en octobre afin de récupérer les « *tombés dans l'oubli* ».

Après ouverture des caveaux, les restes (identifiés ou référencés) sont placés dans un reliquaire et déposés à l'ossuaire communal. Les emplacements sont ensuite remis en état. Montant de l'opération : 70 000€.

Il y aura trois tranches de travaux de ce type visant la reprise de 300 concessions et une reconfiguration partielle du cimetière. Une nécessité et un devoir de respect dans ce lieu contemporain du siège de La Rochelle où l'on finit par fouler certaines tombes délaissées. La plus ancienne, parmi celles reprises, datait de 1866.

Un peu de terre et l'éternité…

Reprenons le mot de Gilles Clément*, « *Pour faire un jardin, il faut un morceau de terre et l'éternité* », dont le premier cimetière naturel de France, à Niort, a fait son épigraphe. Aytré veut suivre l'exemple et deviendrait, à notre connaissance, le seul du genre en Charente-Maritime.

Quel modèle ?

Ecologique, sans impact sur l'environnement, respectueux de la personne, de la vie, de la mort. Car il ne faut pas se leurrer, un enterrement « *classique* », avec ce que contient une sépulture de plastique, béton, plomb, mercure, produits d'embaumement, bois vernis, ce n'est pas rien en terme de toxicité, de conséquences sur le sol et au-dessus - une crémation aussi dégage ses gaz toxiques et gaz à effet de serre - et des coûts !

Quelque 2000 m^2 vont donc être réservés à ce « *jardin des défunts* » dans le nouveau cimetière rue Hélène-Boucher.

Le 22 septembre, une réunion avec le maire a permis de relancer un projet esquissé en 2016. Déjà les équipes municipales travaillent au dessin, à l'implantation d'arbres et d'une barrière végétale pour « *éloigner* » la rocade. Ici on ira se faire inhumer naturellement, dans un cercueil en carton ou bois non traité, dans du linge biodégradable, au contact direct de la terre, pour réduire sur elle notre empreinte, ainsi que la facture aux familles. Une pierre naturelle suffira à tailler un petit pupitre porteur du nom, des dates, d'une épitaphe. Un Paradis vert !

*Paysagiste, jardinier, écrivain

Autant que possible, on y va sur nos jambes !

Toussaint approche à grand pas. Avec ces jours de souvenir, les familles vont affluer vers les cimetières. A Aytré, on aimerait que ce flux soit le moins possible motorisé. La Ville encourage à se garer à l'extérieur et à franchir le portail à pied. Pour des raisons de silence qui sied mieux au recueillement, et parce que trop de dégâts sont signalés chaque année sur les sépultures en raison de manœuvres maladroites des voitures.

Tant que nous sommes debout, allons-y sur nos jambes !

Ouverture des cimetières : 9h-18h toute l'année.

E.M

Renseignements, Service Funéraires : *05 46 30 19 37*

Devenez acteurs de la protection des océans

Avec l'inscription « Ne rien jeter, l'océan commence ici » à différents endroits de la ville, les Aytrésiens sont sensibilisés à la propreté urbaine et donc à la préservation de l'océan. Explications.

Vous avez sans doute remarqué le slogan inscrit devant les avaloirs, les grilles et les bouches d'évacuation d'eau de pluie : *« Ne rien jeter, l'océan commence ici »*.
La municipalité encourage ainsi les gestes éco-citoyens, sensibilise sur la qualité des eaux pluviales, la propreté des eaux fluviales et la préservation de la ressource en eau. Car ce qui est jeté par terre finit souvent en mer. L'eau de pluie passe par les canalisations et termine dans le milieu naturel en emportant les déchets. La statistique est saisissante : 80% des détritus trouvés dans les océans sont d'origine terrestre. Ainsi, un mégot, principal polluant maritime avec le plastique, peut mettre 15 ans à se dégrader et polluer environ 500 litres d'eau potable.

Des déchets font parfois des kilomètres avant de se retrouver dans l'océan, comme les bouteilles en plastique jetées ou plus récemment les masques utilisés pour se protéger du COVID19. A Aytré, pour être dans l'action et pas seulement dans l'incantation, on réfléchit à l'été prochain. Des cendriers seront proposés aux personnes se rendant à la plage, certainement avec un logo marquant une collaboration avec *« La ligue contre le cancer »*. Autre initiative, les bacs à marée, qui ne sont pas des poubelles, seront disponibles seulement lors des grandes marées. Ils collectent les déchets polluants trouvés sur la plage, comme les plastiques, les morceaux de filets, les cartons... qui sont ensuite évacués vers des filières adaptées.

L.B

Renseignements, Services Techniques : *05 46 30 45 35*

En zone bleue, je pose un disque bleu

Tout d'abord, un rappel : partout à Aytré, même sur les *« zones bleues »*, le stationnement est gratuit. Mais « zone bleue » ne signifie pas « je fais ce que je veux ! ». Si le stationnement y est libre, il est limité dans le temps. Un disque est nécessaire, il doit être visible et indiquer l'heure d'arrivée. La durée de stationnement autorisée est d'1h30 maximum, du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures. Rien de nouveau ? Et bien si, car pour favoriser la rotation des voitures et permettre un meilleur accès aux commerces, le maire a demandé à la police municipale de faire respecter la réglementation et donc de renouer avec un contrôle *« oublié »* depuis plusieurs mois sur directive de l'ancienne équipe municipale. En cas de dépassement de la durée, l'amende est de 35 euros.

L.B

Renseignements, Police Municipale : *05 46 30 19 17* - Permanence assurée du lundi au vendredi de 10h à 11h et de 14h à 15h.

Appelez la mairie pour un rendez-vous

Avant de vous déplacer en mairie pour obtenir une réponse à vos questions ou effectuer une demande de document, mieux vaut auparavant appeler l'accueil ou le service compétent. Vous pourrez alors convenir d'un rendez-vous en mairie. Cette mesure est liée à la crise sanitaire, mais aussi au plan Vigipirate, qui exige une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

L.B

Renseignements, Accueil mairie : *05 46 30 19 19*

Recensement de la population

L'enquête INSEE sur le recensement de la population 2021 à Aytré va être effectuée du 21 janvier au 20 février 2021. Des agents recenseurs, sous la direction de deux coordinateurs, passeront à votre domicile pour déposer les documents d'enquête. Comme lors du dernier recensement, il y a cinq ans, vous pourrez compléter les questionnaires sur internet, ou les déposer en mairie.

L.B

Renseignements : *www.le-recensement-et-moi.fr*

Politique générale

« Une passerelle pour relier les aytrésiens ! »

Voilà le maire et son équipe installés dans leur mandat. Manches retroussées : au travail sur les dossiers ! « Lorsque nous étions dans l'opposition on ne percevait que la partie visible de l'iceberg ; le fond, rarement. A présent on va au fond et on met notre politique en place ». C'est donc le moment pour Tony Loisel de présenter les grandes lignes qui signeront l'année à venir et la suite du mandat.

En 2021 les choix (un peu contraints) vont se porter essentiellement sur les restes à réaliser (RAR) : l'accessibilité, la voierie et l'entretien. La municipalité se consacrera aux dossiers urgents. Pour l'éducation, retour à la semaine de quatre jours avec l'instauration d'un « Plan mercredi » dès la rentrée et la réfection des écoles. Ce sera aussi une année de réflexion sur la création d'un marché couvert, la réorganisation du Centre Technique Municipal (CTM)… Le tout, pour aboutir à une qualité de vie plus douce, ensemble, à Aytré.

A la question « que développera la nouvelle gouvernance d'Aytré dès 2022 ? » On peut déjà citer les projets suivants :

Rendre « Aytr'accessible »

Au nombre de ce qui reste à réaliser la priorité revient à l'accessibilité. 580 000 euros de travaux chiffrés voici trois ans et qui devaient prendre fin en 2019 mais l'agenda est dépassé …

On parle ici d'accessibilité des salles, des écoles, de la mairie en certains points, dont l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) est à repenser et à réaliser. Tous les bâtiments publics doivent être aux normes et le maire promet de réactiver le dossier dès le début d'année. Précisons que ces 580 000 € ne pourront pas être totalement mobilisés en 2021 mais que les travaux porteront sur des points prioritaires. Il y a des obligations calendaires sur les bâtiments mais pas sur la voirie. Il faudra pourtant bien agir là aussi, au titre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE), pour rendre la voirie praticable et sécurisée à l'interface trottoirs/voies de circulation. « *Cela fera l'objet d'un budget l'année prochaine. Concomitamment, il faudra reprendre une partie de la signalisation, peinture et balisage au sol* ». Beaucoup de zones ne sont en effet plus repérables, générant un stationnement sauvage. « *On va reblanchir, rebleuir, rejaunir les lignes et les places réservées aux PMR* ». Le repérage est en cours sur les 67 km de voirie communale.

Assurer la propreté urbaine

Services Techniques : une réorganisation visible en ville

Le maire veut mettre en place une réorganisation complète des Services Techniques avec sa quarantaine d'agents. De cela dépend notamment la propreté urbaine dont la priorité est une évidence. L'équipe municipale élue et les agents doivent travailler ensemble avec des consignes claires et des moyens pour un résultat dont nous serons tous fiers.

Un audit, commandé en 2019 et terminé début 2020, a permis de définir les difficultés du service. « *Aujourd'hui, en matière d'efficacité ça ne fonctionne plus* » martèle M. Loisel, « *il y a des points de blocage dans l'organisation. Des efforts doivent être faits. Le résultat sera visible lorsque les espaces verts seront propres, les trottoirs désherbés, les caniveaux débouchés. Pour l'heure on en est très loin. On ne peut pas exiger d'un habitant qu'il nettoie son trottoir si nous ne sommes pas capables de faire le reste. Lorsque nous aurons rendu la ville propre je pourrai demander des efforts aux Aytrésiens. Il y a d'abord la valeur de l'exemple. La propreté urbaine est la priorité affichée avant la fin de l'année* ».

Ecoles : retour à 4 jours et « coup de neuf » sur les bâtiments pour 4 millions

Adieu les quatre jours et demi ! Aytré, côté éducation, reprend sa semaine à quatre jours. Les arguments sont là : les formations du mercredi matin auxquelles les professeurs ne peuvent plus assister, un territoire communautaire majoritairement aligné sur 4 jours, une organisation perturbée des loisirs, une fatigue des élèves simplement décalée dans la semaine, des parents contraints d'emmener leurs enfants vers des activités spécifiques le mercredi matin. *« Quant aux TAP, ils coûtent cher et ne me satisfont pas. Un peu de sport par-ci un peu de culture par-là… Nous voulons redonner la main aux associations sportives et culturelles en créant des créneaux qui permettent de réellement développer des activités ».*

La Ville va donc activer son *« Plan mercredi »* et aller chercher les aides qui permettront aux jeunes aytrésiens de s'épanouir.

L'éducation n'est pas qu'affaire d'esprit et de pédagogie. Il faut des murs pour les abriter. Or ils ne sont pas en bon état. A la Petite-Couture, on ne signe plus pour une durée de vie au-delà de 5 ans, et il faut prévoir des travaux à La Courbe et à Jules-Ferry. *« Nous devrons aussi commencer à rénover Jules Ferry et La Courbe, voire les agrandir, pour permettre le transfert de classes lorsque nous reconstruirons la Petite-Couture, en soins palliatifs actuellement ».*

Un quartier Pierre Loti en devenir

Après suppression des immeubles vétustes, le projet est d'en faire un quartier majeur, un endroit vivant et un carrefour commercial. 14M€ seront nécessaires financés à hauteur de 60%, par des subventtions, les 5 à 6 M€ restants sont à la charge de la commune.
Découvrez dans nos pages 12 à 15 les photos et témoignages suite à la déconstruction des bâtiments Antilles et Baléares.

Trois marchés par semaine sous une halle !

Tony Loisel frappe fort et projette trois rendez-vous hebdomadaires (mardi ou mercredi, vendredi et dimanche) qu'il entend loger dans une halle digne de ce nom. En concurrence avec les marchés des communes voisines, la Ville a décidé d'instaurer son rythme pour maintenir ce service de proximité. Un sentiment renforcé par les enseignements de l'épisode viral. Dans une structure couverte, fermée, sécurisée, à la fois ouvrante et transparente, non-figée, accueillante et adaptée à la saisonnalité.

« Nous avons un marché du vendredi qui ne correspond pas aux attentes du marché-balade dans le style de La Pallice le dimanche. On rêve à Aytré de ce type de rendez-vous où les habitants prendraient le temps de vivre, se croiser et échanger ».

Crémiers, bouchers, poissonniers, primeurs, producteurs locaux… *« Il y a déjà un réel intérêt des marchands qui veulent ouvrir de nouveaux bancs » confirme Tony Loisel qui voit sur son marché du dimanche ses administrés partager des huîtres et un verre, « pour passer un moment et vivre ensemble ».*

Cette halle proposerait aussi des opérations spécifiques, marchés exceptionnels ou thématiques et animations.

Où ça ? Dans le quartier Pierre-Loti, ou à proximité de la Mairie. En tout cas, un lieu unique. Moyennant 2M€ et un plan de financement bien mené, la halle pourrait être opérationnelle avant 2025.

Ces marchés marquent un pas dans l'évolution de la ville et se placent en résonance avec la politique de l'habitat qu'entend désormais mener la municipalité. L'écoquartier de Bongraine (850 logements, 2 000 personnes) en fait partie. *« Il apparaît évident de créer une passerelle reliant Aytré-centre, au marché, au collège et à la mer ».*

De là un lien vers la politique du logement social : *« En faire pour en faire, passer à 15 000 habitants, ça n'a aucun intérêt. Le logement social concentré n'est pas la solution ! »* Aytré ne vise plus 33% mais le retour au seuil légal de 25% qui occasionnera plus de rentrées fiscales pour financer des projets profitables à tous : *« Faire du social qualitatif que l'on peut entretenir, oui ! Et proposer des animations, la culture pour amener les gens vers autre chose, voilà le but ».* Enfin, revenir à la symbolique de la passerelle qui relie les personnes. Voilà comment Tony Loisel voit sa ville ! *« Elle est un peu dégradée en ce moment mais on peut en faire quelque chose de bien ».*

Réunion publique
sur les orientations budgétaires

Une première, 21 janvier, 18h à la salle Jules Ferry.

« Pour la première fois à Aytré cette réunion aura lieu avant la prise de décision. Nous présenterons les orientations, le contexte économique, municipal, les choix de la majorité dans chaque secteur.

La présentation sera suivie d'un débat. Nous écouterons les remarques et nous pourrons amender ce projet de budget. Jusqu'à présent il était exposé après le vote, une fois que tout était décidé et figé ».

Désormais, tout reste ouvert : *« Vos suggestions seront étudiées ! ».* Le maire espère une forte participation de ses administrés *« pour un débat riche d'idées. Le but est d'expliquer ce que nous souhaitons tous pour la commune et comment on pourrait le faire ensemble ».*

E.M

Antilles et Baléares, îles désertées

Les deux immeubles de cinq étages du quartier Pierre-Loti ne sont plus que des souvenirs. C'est une nouvelle étape de la rénovation urbaine du quartier

Depuis juillet 2017, de nouveaux immeubles ont remplacé trois des barres-immeubles de l'ancienne cité Karine. Place aux bâtiments Seychelles (33 logements), Réunion (31), Tahiti (34), Victoria (20) et Levant (50), construits par Habitat 17 en respectant les normes en vigueur. L'étape suivante était la déconstruction des bâtiments Antilles (64 logements) et Baléares (156). Après avoir envisagé une rénovation, estimée à 10 millions d'euros, il a été décidé leur démolition pour un coût de 3 millions d'euros. Le chantier fût arrêté en 2019 après la découverte de matériaux amiantés suite à un défaut de diagnostic de l'entreprise mandatée. C'est donc avec soulagement que les travaux de destruction des bâtiments, vidés de leurs habitants depuis 2017, ont enfin débuté le 17 août. Constructeur, propriétaire et bailleur, Habitat 17 finance l'opération sur ses fonds propres. Le chantier a respecté une démarche de développement durable, de bilan carbone positif, en se conformant aux labels environnementaux. Un tri sélectif des matériaux a été opéré, comme la valorisation des déchets et le concassage sur site des déchets inertes. Le grignotage des bâtiments s'est effectué en minimisant la dispersion des poussières par brumisation. Désormais, tout est remis à plat, le champ des possibles est ouvert. Il faut envisager l'avenir des lieux, inventer l'avenir du quartier.

L.B

Renseignements, Habitat 17 : *oph@habitat17.fr* / Retrouvez d'autres photos sur *www.aytre.fr*

Des paroles qui portent

Le centre socioculturel a recueilli les témoignages et les impressions d'habitants venus observer la déconstruction des bâtiments Antilles et Baléares.

Une puissante mâchoire de fer dévoraient les façades. Les « *blocs* » s'effondraient, effaçant des pans de vie dans le bruit et la poussière des murs fracassés. Très vite, des groupes se formèrent. Chacun livrait ses souvenirs et ses émois, des réminiscences teintées de nostalgie. A mi-chemin entre confidences et confessions. Le centre socioculturel, en collaboration avec l'atelier des habitants, y a vu l'opportunité de capter les traces d'un passé qui se décomposait. C'est l'initiative de « *Porteurs de paroles* ». Les témoignages poétiques et émouvants tapissent les grillages du chantier. On imagine les instants de vie cachés derrière des mots souvent forts. Deux périodes se distinguent. L'époque fleurie des années 1960, les Trente Glorieuses, le progrès et la croissance économique. On rappelle la solidarité, les amitiés, la sensation d'appartenir à un village... Mais le ton change. Les dernières années, les formules plus sombres racontent l'insalubrité, le déclassement, l'insécurité et divers trafics. Les pensées révèlent un sentiment d'abandon. Décidément, il était temps de passer à autre chose.

L.B

Témoignages

Laurent

C'est une autre époque : dans les années 1960, Laurent habitait le bâtiment Canaries avec ses parents et ses dix frères et sœurs. *« Toute la famille logeait dans seulement deux chambres »*, se souvient-il. La vie était simple et tranquille. *« L'ambiance était bonne. On jouait au pied des immeubles, il y avait une aire de jeux et la plage à l'horizon. Les voisins prenaient l'apéro en bas des blocs, on restait manger sur l'herbe »*. Depuis 2012, Laurent vit à Villeneuve-les-Salines. *« Je n'ai rien contre ce quartier, mais il y a moins de sécurité qu'à Aytré, où l'esprit de village existe encore »*. Il aimerait revenir où tout a commencé. *« C'est vrai que j'ai un peu de nostalgie. Des amis, un frère et une sœur vivent ici »*.

Nathalie

Arrivée au bâtiment Seychelles en août 2020, Nathalie a pris le pouls de Pierre-Loti par l'épicerie sociale, où elle est désormais bénévole. *« J'adore ce quartier. Les jours de marché, les habitués se donnent rendez-vous pour partager un moment ensemble et boire un café dans ce lieu de convivialité qu'ils apprécient »*. L'avenir, après la démolition des immeubles, l'intéresse forcément. *« Il pourrait y avoir un endroit pour se retrouver, bricoler et échanger des savoirs sous la responsabilité directe des habitants. Il faudrait davantage d'espaces verts. J'aimerais également que le projet prenne mieux en compte l'intimité des locataires. Autre souci, le quartier est plongé dans le noir à partir de minuit »*.

Gilou

Rochefortais, Gilou, comme l'appellent ses clients de « Primeurs 17 », est présent depuis 20 ans au marché du vendredi de la place des Grands Prés. *« On rencontre des habitués, c'est un marché de quartier avec une ambiance familiale et chaleureuse. Tout le monde s'appelle par son prénom, on s'inquiète quand une personne n'a pas été aperçue. Les gens sont revenus vers nous depuis le confinement, ils ont compris qu'ils peuvent trouver sur le marché les produits au rapport qualité-prix qu'ils recherchent. Dans la future structuration du quartier, le marché devrait avoir plus de visibilité. Il est un peu en retrait par rapport à la route. Et pourquoi pas construire une halle ? Des villes comme Châtelaillon, Fouras ou Rochefort en ont une »*.

Valérie

Au salon « Ange coiffure », l'activité de Valérie Labrusse n'a pas souffert de la déconstruction de la cité Pierre-Loti. *« Je suis ici depuis 1991, ma clientèle est fidèle. Même les personnes qui ont été relogées ailleurs sur la commune continuent à venir chez nous »*. Parmi les conversations avec les clientes, celle du devenir de l'espace libéré par les immeubles revient souvent. *« Tout le monde en parle. J'ai hâte de voir les grilles disparaître. En général, les gens espèrent de petits bâtiments, des espaces verts et une halle pour le marché »*.

Sébastien

Sébastien annonce son ancienne adresse comme une identité. *« J'habitais au numéro 128, 4è étage, immeuble Baléares. On pouvait voir la mer »*. Faute de départ en vacances, il passait l'été en bas des bâtiments. *« Mes parents me surveillaient du balcon. Si je sortais du terrain de foot, ils me rappelaient à l'ordre »*. Les activités sportives lui ont permis de combler le vide. *« Avec Yannick Gautreau, l'animateur sportif municipal, nous passions de bonnes vacances. A 16 ans, j'ai débuté une formation avec lui, et désormais, je suis animateur à la SLEP »*.

A 42 ans, comment juge-t-il l'évolution ? *« Les jeunes sont plus sur leurs écrans que sur les terrains. On entend parler d'insécurité, mais il n'y a pas beaucoup de problèmes en vérité »*.

Propos recueillis par L.B

Sportez-vous bien !

En novembre 2019, la France était classée 119ème sur 146 pays dans une étude sur l'activité physique des adolescents. Des chercheurs avaient alors insisté sur le développement de toutes les formes d'activités physiques, le jeu actif et les exercices récréatifs.
Outre les bienfaits sur la santé, faire du sport agit sur le bien-être, la bonne humeur, la sociabilisation et la confiance en soi. Mais autant débuter jeune pour acquérir de bonnes habitudes.
Trois possibilités s'offrent aux enfants d'Aytré.
Bien sûr, les situations sportives sont adaptées aux consignes sanitaires du moment.

Le sport scolaire

Gilles Rambault, l'animateur municipal, apporte une expertise technique et logistique aux enseignants des écoles, avec lesquels il travaille en collaboration pendant le temps scolaire. Les projets pédagogiques sont validés par l'éducation nationale. En novembre, les CE2 pratiqueront le handball, puis la gymnastique en décembre. Lors de ces deux mois, les CM1 découvriront la pratique du baseball, avec l'apport du club des Boucaniers de La Rochelle, l'un des meilleurs de France. Les CM2 feront de la course d'orientation en novembre et du badminton en décembre.

Sport Vacances

L'objectif est d'offrir des loisirs sportifs aux jeunes de la commune afin qu'ils conservent une activité et ne restent pas rivés à leurs écrans. *« La vie, c'est le mouvement, c'est le sport, »* résume Gilles Rambault. Pour les vacances de Noël, les activités débutent le 28 décembre jusqu'au 31 décembre. L'accueil et les inscriptions se font au début des activités et sont gratuites. Le programme est disponible dans les écoles, à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville d'Aytré : www.aytre.fr

Sport Découverte

C'est le sport pour les 6-11 ans, décliné en deux catégories d'âge. Spor'Eveil (6-7 ans) a lieu le mercredi, de 14 heures à 15h15, ou de 15h30 à 16h45. Les enfants pratiquent une dizaine de sports dans l'année par modules de trois séances, au gymnase de la Petite Couture. En novembre, ce sont les jeux de lutte, sans porter de coup. Les kimonos sont fournis. En décembre, les jeux de raquette sont au programme. On apprend à lancer, envoyer, renvoyer, échanger, tout en gérant son corps dans l'espace. *« L'objectif est de tester l'enfant dans différentes disciplines, qu'il trouve du plaisir pour éventuellement s'orienter vers un club. Nous allons vers la sociabilisation, le respect des règles, le goût de l'effort, l'hygiène de vie... »*, rappelle Gilles Rambault.

Pour les 8-11 ans, on passe à Découverte Multisports, le samedi, de 9h30 à 11 heures, ou de 11 heures à 12h30, gymnase de la Petite Couture. En novembre, l'escrime sera enseignée par un intervenant du comité départemental qui fournira les tenues. Les enfants apprendront les règles, la sécurité, la discipline... Un petit tournoi sera organisé. En décembre, ce sera tir à l'arc avec, le 19 décembre, un tournoi qui se conclura par un goûter de Noël.

L.B

Renseignements , Service Animation Sportive : *05 46 30 19 91*

La rentrée des associations maintenue.

Toute l'équipe municipale remercie vivement les associations aytrésiennes pour leur mobilisation le samedi 19 septembre dernier. Une quarantaine d'entre elles ont en effet répondu à l'appel d'*« Asso's en fête »* qui a rencontré cette année encore un vif succès. L'occasion pour les visiteurs, venus nombreux et dans le respect des mesures sanitaires, de prendre des adhésions et de profiter à loisir des structures gonflables installées dans le cadre de ce rendez-vous festif.

C'est dire aussi l'importance et le dynamisme du tissu associatif qui fait le bien-vivre ensemble à Aytré.

C.P

Ça bouge dans les équipements sportifs !

Malgré la COVID19 qui a fortement perturbé le calendrier initial, des travaux d'investissements sont réalisés par les Services techniques de la mairie pour optimiser les conditions de pratique des associations sportives aytrésiennes.

Si adapter aux nouvelles normes et répondre aux nouveaux besoins, tel est le souhait de la mairie qui investit régulièrement pour la sécurité et le confort des sportifs. Ainsi sont prévus -ou ont déjà été réalisés- sur cette fin d'année 2020 : le remplacement de la chaudière (3 503 euros) de la Salle de Tennis pour permettre le confort thermique des installations sanitaires des 200 pratiquants d'Aytré Tennis Club ; le remplacement des filets pare-ballon pour les élèves du Collège de l'Atlantique et les utilisateurs libres pour un montant de 5 000 euros ainsi que le traçage de couloirs de pratique pour les 50 licenciés du roller club RC²A sur le plateau extérieur multisport du Complexe sportif. C'est aussi cela le sport à Aytré qui, rappelons-le, est une des communes les plus actives et sportives.

Nouvelle rentrée pour l'Aunis Athlétisme

Les entraînements ont repris à la section locale d'Aytré depuis le 23 Septembre sous la direction de Flavia Miloud détentrice du record sur 800 mètres à La Rochelle.

Cette nouvelle entraîneuse coachera donc les catégories Benjamins (nés en 2008-2009) et les Minimes (nés en 2006-2007). Autre nouveauté : l'association a été rebaptisée *« Aunis Athlétisme La Rochelle Aytré »*, une motivation de plus pour ce club qui fait son retour sur notre commune. En effet, ces dernières années l'Aunis Athlétisme n'intervenait plus que dans le cadre des horaires scolaires soit 2 fois 1h30 par semaine auprès des collégiens de la Classe Sport. Pour cette nouvelle saison, l'association cible les 7/10 ans (école primaire) et les 11/14 ans (Collège) de 14h à 18h les mercredis. Les trois familles de l'athlétisme que sont les courses, les sauts et les lancers ont ainsi été présentées aux jeunes aytrésiens lors de la dernière Fête des Assos organisée en septembre dernier par la mairie.

C.P

Renseignements et inscriptions : ***http://aunisathletismelarochelleaytre.athle.com***

Expression des groupes politiques

Groupe "Osez le changement "

Bonjour à toutes et tous,

Lors du dernier conseil municipal, un nouveau règlement a été voté. Il stipule que, dès à présent, nous avons un espace d'expression égal pour tous les groupes politiques élus.

Nous confirmons donc que, contrairement à ce qui a été contesté lors du Conseil Municipal du 1er octobre 2020, nous sommes à ce jour à 24,32% de logements sociaux sur notre commune (source officielle DDTM 10-2020 qui contrôle les chiffres et impose les obligations de logement social). L'augmentation importante au delà du seuil réglementaire (25%) et la concentration des logements auraient donc des impacts non négligeables sur notre ville et nos vies.

La concentration de ces logements crée des espaces de vie dégradés et compliqués. Les 33% imposés actuellement impactent les programmes immobiliers et la qualité de ces logements. Les revenus financiers des impôts des 8% de logements sociaux supplémentaires déséquilibrant les finances municipales, bloquent les investissements nécessaires pour les équipements indispensables à la commune (trottoirs et voiries, espaces sportifs et jeux publics, écoles, animations et spectacles, espaces vert et naturel, ...).

Enfin il ne reste plus qu'à réaliser un efficace et bel aménagement des espaces déconstruits dans le quartier Pierre Loti pour que tous ses habitants y vivent dans d'excellentes conditions.

L'équipe « Osez le changement ».

Groupe " Aytré Etes-vous prêts.es ? "

Aytré entre-t-elle vraiment dans l'ère de l'apolitique ?

Faute d'un projet construit, la municipalité avance sans vision.

Le choix de diminuer le nombre de logements sociaux restreint l'accès à l'habitat pour tous et traduit la politique affichée du maire. Aytré est aujourd'hui en deçà des 20% imposé par la loi, alors que 70% des foyers sont éligibles.

La gratuité de la restauration scolaire les jours de grève est une mesure qui profite aux familles au quotient familial le plus élevé et l'effet est nul pour les personnes aux revenus les plus faibles. En effet, Le coût d'un repas pour ces familles est de 0.20 cts. 70% du prix du repas représente les charges d'encadrement et de structure. La grève est un droit et cette mesure est une forme de dénégation de toute revendication. Apolitisme ou politique affichée du maire d'étouffer les mécontentements ?

Le retour au rythme scolaire de 4 jours est annoncé pour 2021 sans concertation officielle des parents et sans prise en compte du bien-être de l'enfant.

A l'heure où la difficulté d'apprentissage est de plus en plus importante, l'école publique doit rester une priorité et assurer l'éducation de nos enfants dans les meilleures conditions. Six heures de cours par jour et des journées à rallonge sont préjudiciables à la concentration des plus jeunes. Offrir un panel de découvertes sportives, artistiques et culturelles doit rester dans les priorités budgétaires de la commune. Apolitisme ou politique affichée des choix budgétaires du Maire.

Les 2 millions d'euros inscrits en section investissement du budget 2020 et les 100 000 milles euros de dépenses imprévues ont fait l'objet de vives critiques. Ils sont cependant l'expression d'un budget bien géré permettant d'amortir les aléas rencontrés depuis la prise de mandat. Sans commentaire.

Enfin, remercions le maire pour la propreté des axes principaux, témoignage d'une politique d'apparat. La balayeuse nettoie les trottoirs mais pas la démagogie.

Pour Aytré Etes-vous prêts.es ?

Hélène RATA Katia GROSDENIER Hélène DE SAINT DO Yan GENONET Jacky DESSED

Groupe " Aytré à venir ! "

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le sort de l'élection n'est pas définitivement scellé... nous reviendrons donc sur les résultats des recours déposés par Hélène Rata et Tony Loisel ultérieurement.

Dans cette attente, nous continuons à travailler dans l'intérêt des aytrésiens au sein des commissions et du conseil municipal.

La tarification à 50% de la restauration scolaire en cas de grève, c'est fini ! Nous l'avions prévu dans notre programme et nous avons voté favorablement à cette proposition lors du dernier conseil municipal.

Ce dernier conseil a d'ailleurs fait l'objet de discussions autour du logement. Nous ne partageons pas la vision libérale de la construction du logement de la majorité.

Favoriser le parc privé et diminuer l'implantation du logement social ne sera pas efficace. Monsieur le Maire a défendu l'idée de "turn over" des familles, favorisé par le prix plus élevé des logements du parc privé, plutôt que la stagnation des habitants dans leurs logements sociaux. Pourquoi opposer les deux à ce point? Nous défendrons la construction du logement social et accessible pour tous car nous estimons que se loger ne peux pas être une question de « turn over » favorable à la spéculation immobilière et à l'augmentation constante des loyers. Nous assumerons de défendre la construction de 33% de logement sociaux dans les projets de 9 logements et plus, afin de garder en tête l'objectif global d'atteindre, comme la loi nous y oblige, 25% de logements sociaux sur notre commune.

Nous espérons d'ailleurs que le quartier Pierre Loti va rapidement évoluer! Les habitants du quartier ont vu les batiments Antilles et Baléares tomber; non sans émotion, et non sans l'espoir d'un quartier qui mérite des animations et de la mixité.

Le dernier conseil municipal a également été l'occasion d'observer la difficulté de se comprendre entre un administré et monsieur le Maire lors concernant la concertation autour du projet Aquipierre et les nuisances induites par un tel bouleversement dans la vie des riverains. Il n'y a plus qu'à espérer que les administrés et leur édile parlent le même langage. Si le pavoisement lors du tour de France de notre ville était festif, il serait dommage qu'il se poursuive sous forme de slogans en entrée de ville en noir sur des draps blancs; beaucoup moins festif, malheureusement.

Arnaud Latreuille, Lisa Teixeira et Jacques Garel pour Aytré à venir !

Ville d'Aytré
QuoOoOoi,
vous ne suivez pas la
Ville d'Aytré sur internet ?
aytre.fr
Aytré

La Ville d'Aytré présente

Drôle(s) de festival

Le rendez-vous jeune public

11 › 28 nov.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
Service Culture et Animation de la ville
Mairie d'Aytré
Place des Charmilles - BP 30 102
17442 Aytré Cédex
05 46 30 19 41/42

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Programme complet : aytre.fr

Aytré